



PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL DE LA COMMUNE DE CREVIN  
Présenté le 12 Décembre 2014

GUIDE REDACTIONNEL

1. DONNÉES GÉNÉRALES

<b>Collectivité territoriale porteur du projet : Commune de CREVIN</b>	
Nom du correspondant :	VIRONDEAU Mélanie
Fonction :	Coordinatrice Temps péri-éducatif
Elu en charge du dossier :	DESHOUX Yvette
Adresse :	impasse du stade 35320 CREVIN
Téléphone :	02.99.42.47.96
Adresse électronique :	centredeloisirs@crevin.fr

Périmètre et public du PEDT : Commune de CREVIN

Indiquer si le territoire se situe en zone prioritaire (ZUS ou DSR) : non

Public concerné, enfants scolarisés :	année scolaire 2014-2015
Nombre total d'enfants :	385 enfants
Niveau maternelle : moins de 3 ans :	6
Niveau maternelle : entre 3 et 5 ans :	136
Niveau élémentaire :	243

Mode d'inscription aux activités proposées :

Inscription au semestre ou à l'année sur un parcours.

Les inscriptions aux TPE se feront au semestre, par fiche d'inscription.

Les enfants participent à des ateliers différents entre chaque cycle de vacances.

Nombre d'établissements d'enseignement scolaire concernés (publics et privés sous contrat) :

⇒ Une école publique.

Établissements	Publics	Privés	Total
École maternelle	142	0	142
École élémentaire	243	0	243
Établissements secondaires			
<b>TOTAL</b>	<b>385</b>	<b>0</b>	<b>385</b>

Liste des établissements d'enseignement scolaire concernés :

- Ecole publique « Arc en ciel » de CREVIN

## 2. PARTENAIRES DU PROJET :

### Partenaires institutionnels :

- Mairie de Crevin
- Education nationale
- CAF (Caisse d'allocation Familiales)
- DDCSPP (Direction de la cohésion sociale de la protection des populations)

### Partenaires associatifs :

- Association culturel : section théâtre de Crevin.
- Association sportive : section basketball de Crevin et association US Bel Air football de Crevin.
- Association extérieures : OCAS de Bain de Bretagne, vents de cirque de Janzé, radio laser de Guichen, l'espace jeunes de Crevin (CCMVS) Léo Lagrange, l'école de musique les Menhirs du Sel de Bretagne, Clair Obscur de Rennes, Brain Up de Bain de Bretagne, Happy Voice de Rennes.
- Intervenants extérieurs : vert naturellement de Crevin, Madame Bidule et Cie de Saint Erblon.

### Autres partenaires :

- Les agents municipaux : ATSEM de l'école, animatrice du centre culturel, animateurs de l'accueil périscolaire et de l'accueil de loisirs.
- Elus municipaux.
- Le directeur, les enseignants et les AVS.
- L'association des parents d'élèves.

### 3. MÉTHODE ET OBJECTIFS

#### État des lieux :

- Un accueil périscolaire matin et soir.
- Un temps du midi.
- Un accueil de loisirs mercredis et vacances.
- Un espace Jeunes.
- Une population jeune : 36% de la population à moins de 20 ans.
- 82.5% des familles actifs en 2010.
- Tissu associatif important.

#### ⇒ Activités périscolaires :

**Accueil du matin :** de 7h-8h45 pour une fréquentation moyenne de 85 enfants

Activités proposées : jeux libre.

**La pause méridienne** est comprise entre 11h55 et 13h45 et comprend deux services avec environ 130 enfants par service soit 260 enfants.

L'équipe d'animation propose trois thématiques d'activité : Activités manuelles, jeux collectifs, activités sportives, BCD

#### **Accueil du soir :**

Lundi + Vendredi : de 15h45 à 18h45, pour une fréquentation moyenne de 80 à 100 enfants

Mardi + Jeudi : de 17h15 à 18h45, pour une fréquentation moyenne de 50 à 60 enfants

L'équipe d'animation propose des pôles d'activités selon l'âge et le choix des enfants : goûter, activités manuelles, jeux de construction, jeux de société, devoirs, jeux extérieurs, activités libres.

#### ⇒ Activités extrascolaires : (mercredi, samedi et vacances scolaires) :

**ALSH municipal « l'îlot couleurs »**, pour 2014 la fréquentation est de 334 enfants et 225 familles, soit :

- Période de petites vacances : de 7h30 à 18h45, environ 50 enfants.
- Période de l'été : de 7h30 à 18h45, entre 50 et 115 enfants
- Mercredis : de 12h05 à 18h45, environ 55 enfants.

#### **Les associations accueillant des enfants**

Basketball – football – tennis – zumba – gymnastique - musique – roller – badminton – école multisports à compter de janvier 2015.

#### **Atouts du territoire et leviers pour la mise en œuvre du PEDT :**

##### **Les atouts :**

- Des personnels formés (ATSEMS, agents périscolaires et animateurs ALSH).
- Formation en cours pour les agents municipaux en charge des TPE.
- Structures disponibles : accueil de loisirs, centre culturel, salle de sport et terrains sportifs sont proches de l'école.
- Partenariat existant avec l'association de football pour l'animation du midi.
- Tissu associatif important avec 26 associations dont 9 concernent les enfants.

### **L'articulation avec le PEDT et les dispositifs existants :**

- Le projet éducatif de la commune
- Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs
- Le projet d'école
- Le contrat enfance jeunesse

### **Les contraintes :**

1) Création de poste ou modification des postes existants :

Recrutement :

- d'animateurs qualifiés supplémentaires,
- d'un poste de coordination,
- de Personnel d'entretien en remplacement du temps ATSEM dégagé pour les TPE.

2) Formations spécifiques du personnel en place

3) Quelques structures un peu plus éloignées :

Espace jeunes, maison des associations et centre culturel : le temps de trajet nécessite un accompagnement supplémentaire pour la sécurité des enfants.

4) Réaménagement du temps des personnels ATSEMS et agents périscolaire

5) Nouvelles organisations des mercredis matin pour les associations et l'ALSH

6) Manque un second lieu sportif : il sera existant en janvier 2015 mais trop éloigné

7) Adaptation pour les familles de leur temps de travail et réorganisation du planning en fonction des horaires de l'école, des TPE, de la garderie et de l'accueil de loisirs.

### **Objectifs éducatifs du PEDT partagés par les partenaires**

Le PEDT s'appuie sur le projet éducatif de la commune :

- 1- Favoriser dès l'enfance, le développement harmonieux de la personne, le développement physiologique, le développement psychomoteur, le développement affectif, le développement intellectuel, sachant que chacun interfère avec les autres.
- 2- Favoriser dès l'enfance, l'accession de la personne à son autonomie, c'est à dire à la capacité de déterminer par soi-même ses actes et ses comportements et de les mettre soi-même en œuvre, en toute responsabilité, compte tenu des contraintes de l'environnement.
- 3- Contribuer, dès l'enfance, à la formation du citoyen (personne sociale), à l'apprentissage de la responsabilité, à la pratique de la solidarité, à l'entraînement à la vie démocratique, à la compréhension et au respect des autres.

### Articulation du projet éducatif avec le projet d'école :

- 1- Penser les TPE comme un moment de transition entre le temps scolaire et les autres activités
- 2- Gestion de la sieste sur le temps méridien
- 3- Gestion du temps de récréation
- 4- Projet école : « Vers de meilleures réussites avec un climat serein pour tou-te-s ».  
« Compétences transversales et motrices à travers l'EPS »
- 5- Un comité de pilotage est mis en place depuis octobre 2013 pour l'organisation des nouveaux rythmes scolaires (horaires, activités et PEDT).

### Effets attendus (connaissances, compétences, comportements, etc.) :

- 1- Améliorer les résultats des élèves en difficultés
- 2- Réduire les inégalités entre les enfants par la découverte d'activités diverses
- 3- Permettre aux enfants de se détendre
- 4- Prendre en compte le rythme de l'enfant sur la semaine afin d'éviter la suractivité. Les temps péri-éducatif doivent être complémentaires des activités associatives et non en compétition
- 5- Permettre aux familles une accessibilité gratuite aux TPE

### Questions du comité de pilotage :

- 1- Est-ce que les parents inscriront toujours leurs enfants à des activités extérieures ?
- 2- Est-ce que la collectivité pourra continuer à proposer les activités TPE gratuites aux familles ?

## 4. ACTIONS, ACTIVITÉS ET EMPLOI DU TEMPS

### Activités proposées dans le cadre du PEDT:

Les activités sont proposées afin de s'initier aux activités par période entre vacances, selon trois tranches d'âge : PS et MS, GS à CE1 et CE2 à CM2.

Ces activités sont-elles en articulation avec le projet d'école ou le projet d'établissement ?

Oui  non

Si oui, liste des établissements d'enseignement scolaire

et domaines concernés : Ecole Arc en ciel + activités citoyennes et environnementales, activités physiques et sportives, les activités « jouer ensemble », les activités artistiques et culturelles et activités calmes.

Articulation éventuelle avec les activités extrascolaires :

oui  non

Articulation éventuelle avec les activités périscolaires

Proposées aux élèves de l'enseignement secondaire :

oui  non

Emploi du temps		Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi	
		Maternelle	Primaire	Maternelle	Primaire	Maternelle	Primaire	Maternelle	Primaire	Maternelle	Primaire
Avant l'école	Horaires	7h-8h45	7h-8h45	7h-8h45	7h-8h45	7h-8h45	7h-8h45	7h-8h45	7h-8h45	7h-8h45	7h-8h45
	Activités Lieu	Garderie non déclaré îlot « couleurs »	Garderie non déclaré îlot « couleurs »	Garderie non déclaré îlot « couleurs »	Garderie non déclaré îlot « couleurs »	Garderie non déclaré îlot « couleurs »	Garderie non déclaré îlot « couleurs »	Garderie non déclaré îlot « couleurs »	Garderie non déclaré îlot « couleurs »	Garderie non déclaré îlot « couleurs »	Garderie non déclaré îlot « couleurs »
Horaires Temps scolaire		8h45-11h55	8h45-11h55	8h45-11h55	8h45-11h55	8h45-12h05	8h45-12h05	8h45-11h55	8h45-11h55	8h45-11h55	8h45-11h55
Après l'école	Horaires					12h05-12h35	12h05-12h35				
	Activités Lieu					Garderie non déclaré Cours maternelle - école	Garderie non déclaré Cours maternelle - école				
Horaires Déjeuner		11h55-13h45	11h55-13h45	11h55-13h45	11h55-13h45	12h05-13h15	12h05-13h15	11h55-13h45	11h55-13h45	11h55-13h45	11h55-13h45
Horaires Temps scolaire		13h45-15h45	13h45-15h45	13h45-15h45	13h45-15h45			13h45-15h45	13h45-15h45	13h45-15h45	13h45-15h45
Après l'école	Horaires	15h45-16h45	15h45-16h45	15h45-17h15	15h45-17h15	13h15-18h45	13h15-18h45	15h45-17h15	15h45-17h15	15h45-18h45	15h45-18h45
	Activités Lieu	APC école	APC école	TPE Ecole En cours déclaration DDCSPP	TPE Ecole, îlot couleurs, espace jeunes, salle de sport, centre culturel En cours déclaration DDCSPP	ALSH îlot couleurs déclaré à la DDCSPP	ALSH îlot couleurs déclaré à la DDCSPP	TPE Ecole En cours déclaration DDCSPP	TPE Ecole, îlot couleurs, espace jeune, salle de sport, centre culturel En cours déclaration DDCSPP	Garderie non déclaré îlot « couleurs »	Garderie non déclaré îlot « couleurs »
	Horaires	15h45-18h45	15h45-18h45	17h15-18h45	17h15-18h45			17h15-18h45	17h15-18h45		
	Activités Lieu	Garderie non déclaré îlot « couleurs »	Garderie non déclaré îlot « couleurs »	Garderie non déclaré îlot « couleurs »	Garderie non déclaré îlot « couleurs »			Garderie non déclaré îlot « couleurs »	Garderie non déclaré îlot « couleurs »		

Ilot « couleurs » est proche de l'école avec déplacement à pied, sans traverser de route.

## 5. ACTEURS ENCADRANT LES ACTIVITES PROPOSEES

Activité	Intervenants	Structure	Qualification de l'intervenant	Statut de l'intervenant (animateur, enseignant, bénévole, ...)	Observations (dont existence d'une convention)
3-4 ans : Manuelle Motricité Comptines signées Histoires de lire Gymnastique	Maryse Bruneau Christine Delarue Elisabeth Poac Jacqueline Barbotin Stéphanie Bonhomme	Commune	Sans formation BAFA Sans formation CAP petite Enfance BAFA	ATSEM	
Couture Théâtre Mosaïque Expression Corporelle musique Arts et collage Jeux de société Jouer ensemble Livre plaisir	Mélodie Pierquet Morgane Bouëssay Manuela Paty Amandine Peltier Caroline Julien Aurélié Arias Romero Elodie Lopez Damien Laillé Pauline Tortosa	Commune	CAP petite enfance BPJEPS BAFA BAFA & stagiaire BAFD Stagiaire BAFA BAFA Stagiaire BAFA BAFA / BAFD BAFA	Agents périscolaires          Agent culturel	
3-4 ans	Mélanie Aubert	Commune	Educatrice jeunes enfants	Agent communal	
Multisports	Frédérique Monnier	Office des sports	Diplôme sportif	Animateur	Convention
Multisports + Foot	Kévin Rouyer	US Bel Air	Diplôme sportif-BAFA	Animateur	Convention
Multisports + Basket	Alexandre Josso	Basket Crevin	Diplôme sportif-BPEJEPS	Animateur	Convention
Média Radio	Marine Raut	Radio laser	Non qualifié	Animateur	prestataire
Cirque	Guillaume	Vent de cirque	BIAC+BPJEPS en cours	Animateur	prestataire
Musique	Julie Simon	école du menhir	BAFA	Animateur	Convention
Cinéma	Jacques Froger	Clair obscur	BAFA	Animateur	prestataire
Théâtre	Christiane Billante et Dominique Bruneau	Association	Non qualifié Avec Animatrice BAFA Morgane Bouëssay	Bénévoles	Convention
Citoyenne	Romain Brechet	Léo Lagrange	BAFA	Animateur	Convention
Nature	Fabrice Potiron	Vert Naturellement	BAFA-BEATEP	Animateur	prestataire
Clown expression	Célia Criscuolo	Madame Bidule	BAFA	Animateur	prestataire
Alimentation	Christèle Poisson	Brain Up	diététicienne	Animateur	convention

## 6. PILOTAGE DU PROJET

Composition de la structure de pilotage :

1- Agents de la commune :

Une ou deux ATSEMS

Un ou deux agents de l'accueil périscolaire

Une coordinatrice des Temps péri-éducatif et responsable ALSH

- 2- Directeur de l'école et un enseignant.
- 3- Deux représentants des parents d'élèves.
- 4- Deux représentants élus
- 5- Deux représentants des associations

Coordination du projet:	
Nom et prénom du coordinateur :	VIRONDEAU Mélanie
Fonction :	Coordinatrice Temps péri-éducatif
Adresse :	impasse du stade 35320 CREVIN
Téléphone :	02.99.42.47.96
Adresse électronique :	centredeloisirs@crevin.fr

Modalités de pilotage :

Le comité de pilotage se réunira en moyenne une fois par trimestre.

Parallèlement des réunions sont mises en place avec les intervenants 5 fois par an.

## 7. INSCRIPTION ET LIENS AVEC LES FAMILLES

Mode d'inscription aux activités proposées :

Elles se font deux fois par an et elles sont gratuites.

**Modalités d'information et d'échanges avec les familles :**

- 1- Réunion publique de présentation de la mise en place des nouveaux rythmes scolaire.
- 2- Information sur le site internet de CREVIN.
- 3- Mot information aux familles dans les cahiers de liaison.
- 4- Affichage école.
- 5- Information dans le bulletin municipal.
- 6- Plaquette à destination des familles sur les activités.

## 8. EVALUATION

Le comité de pilotage aura une place importante dans l'évaluation du PEDT, puisqu'il a pour mission l'évaluation des objectifs fixés.

Il se réunira trois fois par an avec un bilan d'évaluation fin octobre, février/mars et juin.



Par ailleurs, des réunions avec la coordinatrice, les animateurs et les intervenants permettront d'évaluer le projet pédagogique et de travailler sur les projets d'activités.

- 1- **Favoriser dès l'enfance, le développement harmonieux de la personne, le développement physiologique, le développement psychomoteur, le développement affectif, le développement intellectuel, sachant que chacun interfère avec les autres.**

Respecter le rythme de chaque enfant en proposant des temps équilibrés.

- Organiser les temps par une alternance équilibrée entre les temps d'activités et les temps calmes.
  - Les temps d'activités prennent en compte le rythme de chaque tranche d'âge, répondant à leurs intérêts et à leurs besoins. Prise en compte des rythmes de l'enfant.
  - Le rythme de l'enfant sera pris en compte sur la journée, avec la mise en place de temps de récréation, de temps libres, des activités et la gestion de la sieste pour les TPS/PS.
- 2- **Favoriser dès l'enfance, l'accession de la personne à son autonomie, c'est à dire à la capacité de déterminer par soi-même ses actes et ses comportements et de les mettre soi-même en œuvre, en toute responsabilité, compte tenu des contraintes de l'environnement.**

Permettre à l'enfant d'évoluer sereinement, dans un lieu d'autonomie et d'épanouissement

- Mise en place d'aménagements et de règles permettant l'utilisation des jeux et des livres en libre accès.
  - Aider les enfants à se repérer dans les lieux et à identifier les adultes.
  - Les enfants connaissent et respectent les règles de vie des lieux, ce qui implique un travail en commun école, temps péri-éducatif et périscolaire.
  - Mise en place d'activités citoyennes.
  - Développer l'entraide et la coopération par le biais d'activités collectives.
- 3- **Contribuer, dès l'enfance, à la formation du citoyen (personne sociale), à l'apprentissage de la responsabilité, à la pratique de la solidarité, à l'entraînement à la vie démocratique, à la compréhension et au respect des autres.**

Favoriser l'égalité des chances

Proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité à travers différents domaines.

A travers ces activités l'enfant pourra accéder aux connaissances, aux techniques et aux formes d'expression les plus variés pour son épanouissement personnel.

- Développer des activités citoyennes et nature.
- Développer des activités artistiques et culturelles.
- Développer des activités sportives et physiques.
- Développer des activités autour de jouer ensemble.
- Développer des activités calmes.

**Indicateurs quantitatifs** (nombre d'inscrits, de participants, etc.) :

Taux de participation : 77 % en maternelle et 94% en élémentaire

Assiduité des inscriptions entre les deux périodes d'inscriptions.

**Indicateurs qualitatifs :**

Apaisement des enfants

Implication des enfants dans les activités

Apprendre la vie en collectivité dans le respect de soi, des autres et du matériel